



COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe
de votre compte EduConnect
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

CHOIX D'ORIENTATION

Du : JJ/MM/AA

Au : JJ/MM/AA

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : JJ/MM/AA

1

Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour indiquer votre choix d'orientation
parmi les possibilités suivantes :

- 1^{re} générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
- 1^{re} technologique (sélection de la série technologique) ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour consulter son avis sur les voies d'orientation choisies.

CHOIX DÉFINITIFS DE FIN D'ANNÉE

Du : JJ/MM/AA

Au : JJ/MM/AA

Conseil de classe du 3^e trimestre/2^e semestre : JJ/MM/AA

3

Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour formuler votre choix d'orientation pour la rentrée prochaine.
Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour prendre connaissance de la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation2nde

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)